

## Dossier Spécial Budget 2026

### Éditorial



**Madame, Monsieur, Chers amis,**

Chacun s'accordera à dire que le contexte national et international, avec son cortège de hausses et de restrictions inhérentes multiples rend complexe l'élaboration et la maîtrise d'un budget. Collectivités locales, entreprises et particuliers sont confrontés aux mêmes difficultés qui tendent à perdurer.

Dans un tel contexte, nous gardons le cap de la rigueur, de la vertu et de la pleine responsabilité dans notre gestion des finances communales...

Et c'est avec beaucoup de fierté que je vous informe que notre gestion s'est soldée, pour l'exercice budgétaire écoulé, **par un excédent net de 1 845 685€.**

Un résultat remarquable une fois de plus qui nous permet d'envisager 2026 avec sérénité.

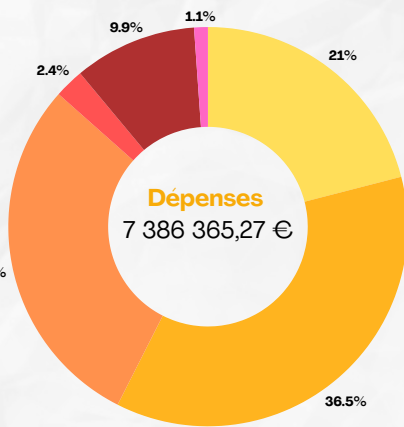
Réuni fin avril, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de l'imposition communale.

En adoptant le budget 2026, toujours à l'unanimité, il a approuvé le renforcement de l'ensemble des services rendus à la population et la poursuite de nos investissements.

Je vous invite à prendre connaissance de davantage de précisions en parcourant le dossier spécial budget 2026 en pages internes.

  
**Louis-Pascal LEBARGY**  
Maire de Bauvin

# Section de fonctionnement



## Charges à caractère général

1 549 737 €

## Charges de personnel

2 695 300 €

## Virement à la section d'investissement

2 148 163,27 €

## Opérations d'ordre

176 560 €

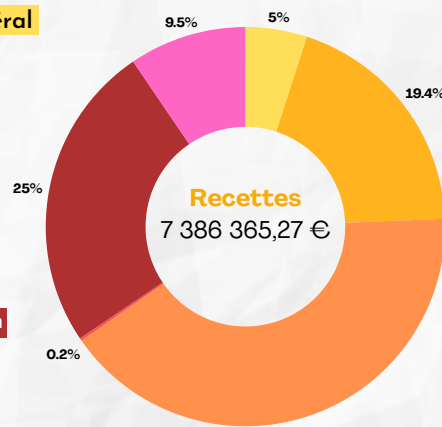
## Autres charges de gestion courante

734 238 €

## Autres

(dont ch. financières, ch. spécifiques, dotations aux provisions...)

82 367 €



## Produits de services, domaines et ventes diverses

369 540 €

## Dotations et participation

1 422 727 €

## Impôts, Imposition directe et taxes

3 029 213 €

## Atténuations de charges

16 000 €

## Excédent de fonctionnement reporté

1 845 685,27 €

## Autres

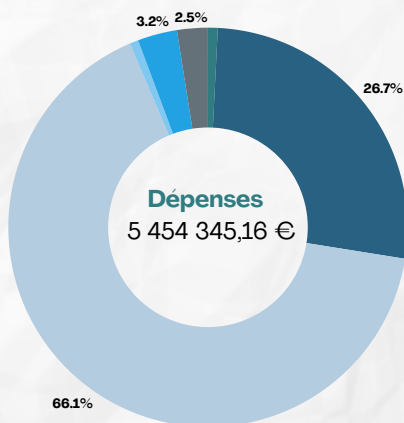
(Op. d'ordres de transfert entre sections, reprises sur amortissement, autres pdts...)

703 200 €

Le montant global du fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes, représente **7 386 365.27 €** pour l'année 2026. Règlementairement, la section doit être à l'équilibre. Elle rassemble toutes les dépenses qui sont nécessaires au **fonctionnement quotidien** des différents services municipaux ainsi que des **prestations proposées à la population** telles que les **centres de loisirs**, la subvention au C.C.A.S...

Les recettes proviennent de **dotations de l'État**, **d'attributions versées par la MEL**, mais aussi du **règlement des prestations** (restauration scolaire, garderie, locations de salles; Centres de loisirs...) et de **l'imposition directe**.

# Section d'investissement



## Immobilisations incorporelles

44 163,97 €

## Immobilisations corporelles

1 495 281,46 €

## Immobilisations en cours

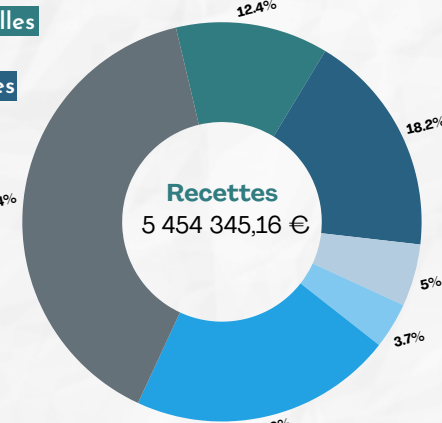
3 696 699,73 €

## Opérations d'ordre

39 200 €

## Emprunts et dettes assimilées

179 000 €



## Dotations, fonds divers et réserves

674 395,21 €

## Subventions d'investissement reçues

990 219,81 €

## Produits de cessions d'immob.

275 000 €

## Opérations d'ordre

203 560 €

## Excédent d'invest. reporté

1 163 006,87 €

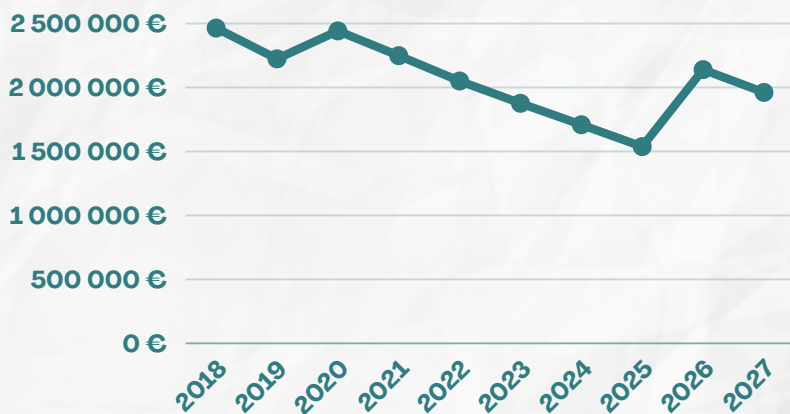
## Virement de la section de fonctionnement

2 148 163,27 €

La section d'investissement représente un montant global de **5 454 345.16€** tant en dépenses qu'en recettes. Les immobilisations corporelles et incorporelles regroupent les **travaux réalisés ou en cours de réalisation** mais aussi **l'acquisition de biens** mobiliers (matériels et équipements divers) ou immobiliers.

Les recettes, quant à elles, proviennent principalement de **dotations de l'État** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et du **virement de l'excédent de la section de fonctionnement**.

## Évolution de la dette



La part de capital fixe à rembourser en 2026 est de 179 000 € et de 63 000 € en ce qui concerne les intérêts (sommes arrondies).

L'encours de la dette qui est de 2 139 739 € au 1er janvier 2026 va donc être de 1 961 703 € au 1er janvier 2027 (hors nouvel emprunt éventuel).

## Taux d'imposition

Pour l'année 2026, les taux d'imposition communaux restent inchangés :

**Taxe foncière (bâti) : 48.62%**

**Taxe foncière (non bâti) : 96.26%**

**Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20.72%**

## Dotations de l'État

	2024	2025	2026
<b>Dotation forfaitaire</b>	946 488 €	958 228 €	969 552 €
<b>Dotation de solidarité rurale</b>	236 232 €	248 837 €	266 663 €
<b>Dotation nationale de péréquation</b>	135 467 €	121 920 €	109 728 €

## Travaux en 2026

non exhaustif - montants prévisionnels

### Cadre de vie

- ➔ Travaux d'aménagement cimetière **25 000€**
- ➔ Achat de deux saleuses **2 500€**
- ➔ Renouvellement du parc d'extincteurs **20 000€**

### Entretien du patrimoine bâti

- ➔ Travaux de menuiseries école Les Peupliers **50 000€**
- ➔ Travaux de menuiseries salle Dufour **3 250€**

### Moyens généraux

- ➔ Achat de chalets pour le Marché de Noël **80 000€**
- ➔ Renouvellement des sèche-mains **8 200€**
- ➔ Mobilier pour la future médiathèque **40 000€**
- ➔ Renouvellement du parc informatique **20 000€**
- ➔ Achat d'un véhicule **25 000€**
- ➔ Achat de vélos pour la Police Municipale **4 000€**



# Album photos

Réunion d'informations sur  
le frelon asiatique



Fête du travail



## Événement

2026 signera le retour du  
**Forum des associations**

à Bauvin !

Rendez-vous le 30 août,  
sur le parking de la mairie !

Informations et détails bientôt, restez connectés

Commémoration du 8 mai 1945



Passage de la Route  
du Louvre



Banquet des aînés



## “ Zoom sur le banquet des aînés 2026 ”

Fin avril, **209** aînés ont profité du banquet des aînés.  
Au total, **260** repas ont été servis par les bénévoles et  
la restauration  
**390** cadeaux ont été distribués.